

Paris, le 4 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transformation numérique de l'économie : comment aller plus loin ?

La Fédération bancaire française (FBF) a organisé une matinée d'échanges sur le financement de l'immatériel, sujet clé de la transformation numérique de l'économie. Entrepreneurs, banquiers, professionnels du droit et du chiffre, pouvoirs publics, experts, ont ainsi pu dialoguer, progresser ensemble dans la compréhension des enjeux, partager un diagnostic et proposer des pistes d'améliorations souhaitables.

Au cœur des enjeux de financement des entreprises, la profession bancaire a évoqué, à cette occasion, des pistes de réflexions qui s'inscrivent dans sa contribution au Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises, PACTE :

- **Mieux orienter l'épargne des Français vers le financement des entreprises.** Cet objectif impose la mise en place d'un produit d'épargne longue au bilan des banques. Cette épargne doit ainsi permettre de maintenir les financements longs à l'économie que le secteur bancaire apporte déjà de manière constante et croissante.
- **Capitaliser sur la capillarité et la proximité des réseaux bancaires** pour accompagner les chefs d'entreprises vers le financement de leur développement et de leur capital.
- **Mieux valoriser les investissements immatériels** des entreprises, notamment dans la transformation numérique.
- **Mettre en place un nouveau dispositif de suramortissement** des investissements de transformation numérique des entreprises.
- **Faciliter l'accès et simplifier les procédures et reporting** liés aux financements et garanties de la BEI et du FEI.
- **Favoriser le développement des relations dématérialisées** (signature électronique).
- **Revoir le traitement prudentiel des investissements en logiciels des banques** pour favoriser l'innovation et la compétitivité des banques, et faire jouer à plein l'effet d'entraînement de leurs investissements numériques dont elles sont les premiers donneurs d'ordre.

Par ailleurs, pour permettre une meilleure valorisation des actifs immatériels des entreprises, la FBF participe à la démarche de la Direction Générale des Entreprises qui travaille sur une grille de 26 indicateurs extra-financiers qui permettra à l'entreprise d'identifier et de mieux valoriser ses actifs immatériels-clés auprès de ces partenaires (investisseurs, financeurs...).

Pour Marie-Anne Barbat-Layani, directrice générale de la FBF : « *Le financement de l'économie, des entreprises et des PME est la première priorité stratégique des banques françaises. Nous avons souhaité organiser cette réflexion sur le financement de l'immatériel avec l'ensemble des parties prenantes, et formuler des propositions opérationnelles pour accélérer la transformation numérique des entreprises. Il s'agit, pour nous, de contribuer efficacement aux réflexions pilotées par le ministre de l'Economie et des Finances Bruno Le Maire dans le cadre du PACTE souhaité par le gouvernement, et aux travaux du Parlement sur le financement des entreprises.* »

Pour aller plus loin sur le financement de l'immatériel, [cliquez-ici](#)

CONTACTS

Céline CASTEX : 01 48 00 52 66 - ccastex@fbf.fr
Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr
FBFservicedepresse@fbf.fr



Suivez-nous sur Twitter
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)